



C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

25 ans du Pèlerinage Paris-Chartres **Le Cardinal Castrillon Hoyos présidera** **la journée anniversaire du 8 décembre 2007**

*L'association Notre Dame de Chrétienté organise un **rassemblement le 8 décembre** prochain à Versailles pour fêter le jubilé du Pèlerinage Paris-Chartres de la Pentecôte.*

Mais, au-delà de l'anniversaire et du fait des circonstances, celui-ci va revêtir une importance particulière.

En effet, il a plu au Ciel, au terme de ces 25 années, de nous faire deux cadeaux : le Motu proprio "Summorum pontificum" et la visite du Cardinal Castrillon-Hoyos président de la commission Ecclesia Dei, proche collaborateur de notre très saint père le pape Benoît XVI.

Avec la diffusion du Motu proprio « Summorum pontificum », notre très Saint Père le pape Benoît XVI réaffirme la légitimité et la légalité du rite extraordinaire de la messe romaine.

Son Eminence le Cardinal Castrillon Hoyos, président de la commission pontificale Ecclesia Dei, viendra tout spécialement pour cette occasion. Sa présence est un signe fort de soutien du Saint Siège, pour notre association et son engagement. Nous lui en sommes très reconnaissants. Il nous revient tout naturellement d'envoyer en retour la marque de notre gratitude à son égard et à celle de Benoît XVI ainsi que de notre détermination à bien accueillir le motu proprio en France.

Le Cardinal célébrera la Messe à 9h30 en l'église paroissiale Sainte Jeanne d'Arc à Versailles (78), selon le rite romain extraordinaire, comme il l'avait fait en 2001, en clôture de notre pèlerinage en la cathédrale de Chartres. Nous nous rappellerons un passage de son homélie d'alors résonnant aujourd'hui comme les prémices du motu proprio : « *La noblesse d'un rite qui a accompagné l'Eglise pendant tant d'années vaut bien la peine de ce qu'un groupe choisi de fidèles maintienne l'appréciation de ce rite, et l'Eglise, par la voix du Souverain Pontife, l'a compris ainsi quand elle demande qu'il y ait des portes ouvertes pour la célébration* ».

Le cardinal connaît notre attachement à la construction de la cité catholique. Toujours en 2001, il avait du reste été très clair à ce propos : « *Quelle tristesse que de voir des hommes politiques persuadés que leur foi chrétienne est une question privée, sans incidence sur les choix qu'ils ont à faire. Comme si l'on pouvait faire le moindre choix sans avoir de principes ! Comme si le Christ n'illuminait pas toutes les réalités humaines.* »

Ensuite, au cours d'un déjeuner présidé par le cardinal, l'association fera appel aux témoignages des acteurs des 25 premières années qui évoqueront ces années d'aventures. Rappelons ici que le pèlerinage a été lancé en 1983 et conduit par le centre Henri et André Charlier jusqu'en 1993, puis continué depuis 1994 par l'association Notre Dame de Chrétienté. Des conférences aborderont dans l'après-midi les trois piliers de l'association : Chrétienté, Tradition, Mission.

Délibérément tourné vers l'avenir, les interventions s'articuleront notamment autour du thème majeur de notre journée : *aujourd'hui la chrétienté*. Nous illustrerons notamment l'action missionnaire, à travers des exemples de défense de la Vie, de promotion de la famille, et du développement de l'école, valeurs « non négociables » (*Sacramentum Caritatis* §83) qui comme l'ensemble des actions sociales, culturelles et politiques sont à mettre au service du Bien Commun et de la Cité. Notre vrai programme !

Contact Presse : Aymeric Richard, – 06 86 28 15 30 – ndc.dircom@yahoo.fr

Association Notre-Dame de Chrétienté –

Président : Olivier de Durat - Aumonier Général : Abbé François Pozzetto
49 avenue de Paris 78000 Versailles - Tél: 01.39.07.27.00 - Fax: 01.39.07.27.01
www.nd-chretiente.com